



Démarche de prévention du risque infectieux en centre de santé

Céline Legendre - Fédération Nationale des Centres de Santé (FNCS)

Journée annuelle de prévention des infections associées aux soins – 15 juin 2018

Les centres de santé :

Encadrement réglementaire (art L 6323.1 CSP)

- Soins de premier recours** (médecine générale, dentaire ou infirmier) ou spécialisés, sans hébergement,
- Organisations **gestionnaires à but non lucratif ou établissements de santé**,
- Professionnels de santé **salariés**
- Exercice **pluri-professionnel et coordonné**,
- Lieux de stage et de formation pour étudiants et internes en médecine,
- Tarifs opposables (« secteur 1 ») et tiers payant**,
- Peuvent mener des **actions de prévention, d'éducation et de promotion de la santé**, et favorisent l'accessibilité sociale des patient

Le réseau national des centres de santé

- **1 900 centres de santé** disposant d' un N° FINESS (facturant des actes nomenclaturés à l'Assurance Maladie)
- **1 700 centres adhérents à l'Accord National** des centres de santé signé en juillet 2015 entre la CNAMTS et les organisations représentatives des gestionnaires de centres de santé.

Par type de centres

- Dentaires (un tiers),
- Centres de soins infirmiers (un tiers),
- Médicaux,
- Polyvalents,
- Particuliers (Centres de dialyses, de transfusion, de vaccination, medico- sportifs,.....) qui ne sont pas adhérents à l'Accord national.

Par type de gestionnaires a buts non lucratifs

- Associatifs,
- Mutualistes,
- Municipaux ou EPCI,
- Régimes d'assurance maladie (Minier, Général)
- ONG (dont Croix Rouge, Ordres religieux,...),
- Fondations,
- Hospitaliers,
- Gestionnaires particuliers (Services de médecine universitaire, comités d'entreprises,.....)

Financement et ressources

(en fonctionnement)

Financement Assurance Maladie et organismes complémentaires) :

- Actes à tarifs opposables (pratique obligatoire du tiers payant)
- Actes non opposables – prothèses dentaires et orthodontie...
- Financement de la coordination des soins et pratiques d'équipe en CDS (Accord National des centres de santé),
- Forfaits populationnels (patients MT, ALD, jeunes, personnes âgées,.....),
- Rémunération sur objectifs de santé publique (ROSP),

Aides structure

- Financement « Teulade » (remboursement d'une partie des charges sociales des PS),
- Financements ARS sur appel à projet : Education thérapeutique des patients (ETP), actions et programmes de prévention (PPS, PRAPS)
- Aides à l'installation des structures de santé (Etat, ARS-FIR, collectivités) sur zonage déficitaire

Le projet de santé

Projet de santé

- En application du décret et des arrêtés du 30 juillet 2010, les centres de santé élaborent un projet de santé et un RI qu'ils transmettent à l'ARS,
- élaboré par l'organisme gestionnaire avec les professionnels de santé, comporte l'ensemble des éléments d'organisation et d'activité du futur centre,
- Il doit notamment décrire tous les moyens mis en œuvre afin de favoriser l'accès aux soins des patients et les coopérations entre professionnels.

Règlement intérieur

Un règlement intérieur décrivant les conditions techniques de fonctionnement du centre, en particulier en matière de sécurité des soins et concernant les règles d'hygiène et de lutte contre les risques infectieux, est annexé au projet.

Développement actuel des centres de santé

Pourquoi ?

- Désertification médicale,
- Accès économique aux soins difficile,
- Attrait des jeunes professionnels pour le salariat,
- Plus grande compatibilité vie professionnelle/ privée,
- Meilleure protection sociale
- Attrait de l'exercice coordonné et pluriprofessionnel,
- Crise du modèle libéral traditionnel isolé

Facteurs nouveaux

- Amélioration du financement (Accord National),
- Forte demande des collectivités locales,
- Soutien des autorités sanitaires (Ministère Santé -Pacte santé territoires-, ARS , CNAMTS, secteur hospitalier,.....)
- Inscription dans les politiques d'égalité des territoires (politique de la ville, rénovation urbaine, zones dynamisation rurale,.....)

L'appui de la fédération

- La FNCS regroupe les gestionnaires de centres de santé médicaux, dentaires ou polyvalents, **en particulier les collectivités locales, associations, fondations et structures sanitaires ou médico sociales,**
- Déclarée représentative, après enquête effectuée par le Ministère de la santé, elle **participe à l'ensemble des négociations conventionnelles** ou statutaires nationales concernant les centres de santé,
- Au niveau local, la **FNCS désigne des représentants dans les commissions paritaires régionales** et les instances de gouvernance des ARS,
- Un **plan national de soutien à la création de nouveaux centres de santé est porté,** mis en place et animé par la FNCS et ses partenaires, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, avec le soutien de la Direction de la politique de la ville du CGET,
- **Mobilisable** en fonction des configurations locales et des projets, l'appui de la FNCS concerne les principales étapes de l'élaboration du projet de santé.

Outil d'auto-évaluation pour les centres de santé

Contexte

- **Point de départ** : séminaire **FNCS** de juin 2016 « Qualité et sécurité des soins »
 - Besoin d'outils d'évaluation
 - Souhait de participer à la conception des outils
 - Construction collective d'outils adaptés à la réalité
- Rapprochement de la FNCS et des **structures régionales d'appui** dont le CPias IDF
Autres structures d'appui impliquées au sein du RREVA : Starags et Omédit IDF
- Orientation vers une démarche de **gestion des risques « a priori »** visant plutôt à évaluer les aspects organisationnels que les pratiques individuelles
- Pilote : CPias IDF
- Comité de pilotage : FNCS, Starags, Omédit, CPias IDF

Volonté
de poursuivre et développer
la culture sécurité en CDS

Description de l'outil

L'outil finalement retenu est un outil **d'auto-évaluation**

- Démarche **volontaire** d'amélioration/renforcement de la qualité et la sécurité des soins
- Document **à remplir par le Centre de Santé (CDS)** lui-même
- Informations à recueillir si possible **de façon collective** (identifier les professions concernées)
- Concerne principalement les **CDS médicaux et/ou dentaires**

▪ **Objectif** : s'assurer que tous les éléments sont en place pour faciliter les bonnes pratiques, qu'il s'agisse des ressources matérielles ou équipements, de protocoles décrivant les pratiques, de choix d'organisation ou de politiques, de matériel ou d'informations mises à disposition des professionnels

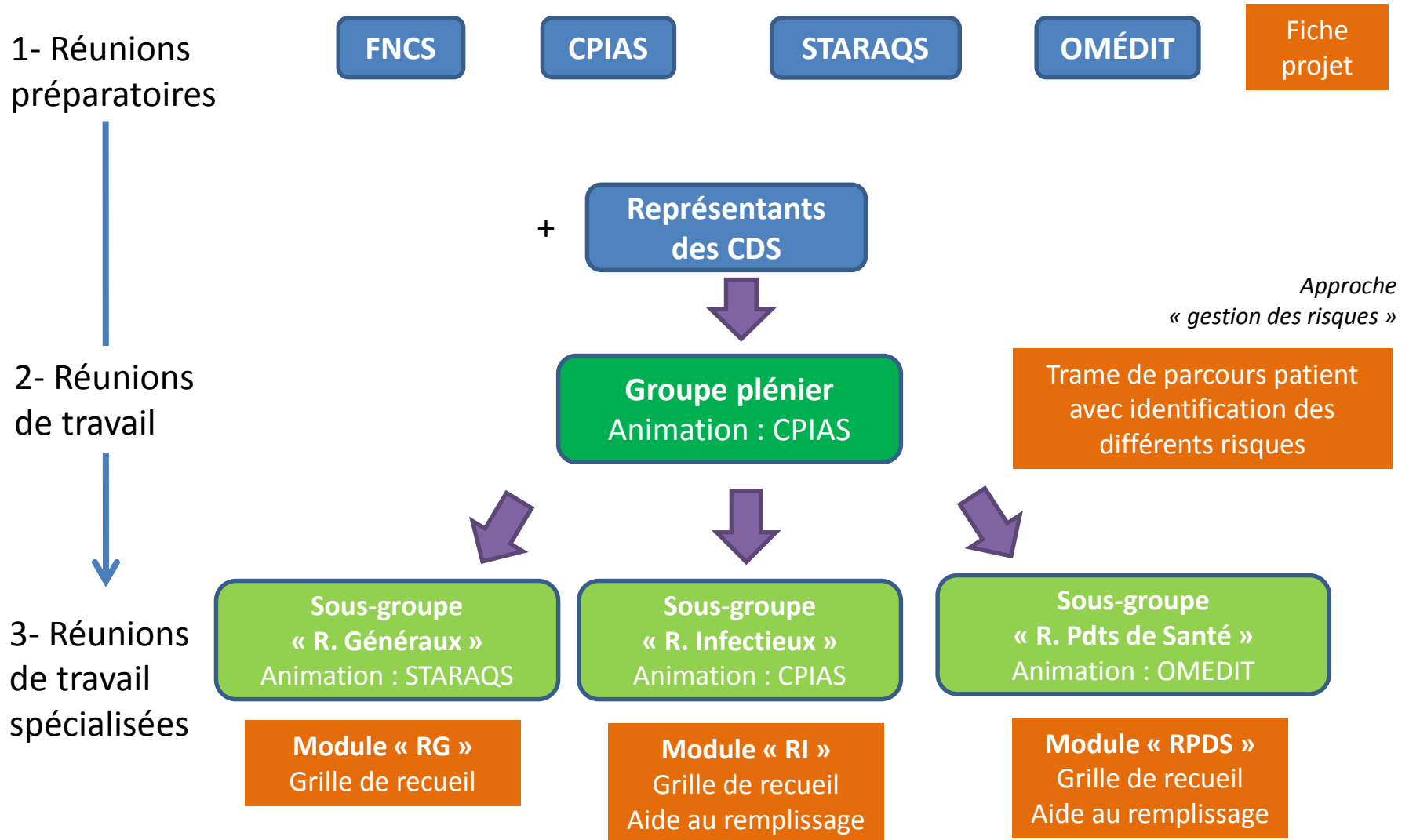
▪ **3 risques indépendants évalués** (1 module par risque) à réaliser en parallèle ou à des temps différents :

→ Risques généraux (RG)

→ Risques infectieux (RI)

→ Risques liés aux produits de santé (RPDS) (médicaments et dispositifs médicaux)

Elaboration de l'outil



Les « plus » de la démarche

Démarche commune aux 3 types de risque (méthodologie harmonisée)

La **trame du parcours patient** a bénéficié :

- d'une **analyse des risques a priori** (identification des risques théoriques liés à chaque étape du parcours patient),
- d'une **analyse des risques a posteriori** (prise en compte des retours d'expérience et difficultés des CDS),
- de **l'expertise des structures d'appui** (réglementation/recommandations),
- de **visites sur sites** organisées à l'initiative des CDS participants,
- du **dynamisme de la FNCS** (recrutement des participants, motivation des équipes, ...).

Les **grilles de recueil** :

- réalisées par des **sous-groupes de taille limitée** animés par les spécialistes de chaque risque (SRA) avec des CDS motivés par le sujet (responsables administratifs et professionnels de santé),
- Relecture par des membres du groupe plénier,
- **Test** dans des CDS majoritairement extérieurs au groupe de travail (février-mars 2018)

Thèmes du module « Risques infectieux »

AUTO-EVALUATION EN CENTRES DE SANTE

Module « Risque infectieux » - GRILLE DE RECUEIL

Table des matières

Thèmes		Page(s)	Items
1	Prévention de la transmission croisée en salle d'attente	2	ATT 1-7
2	Prévention de l'exposition des professionnels à des liquides biologiques et gestion des accidents d'exposition au sang	3	AES 1-10
Prévention de la transmission croisée :			
3	- liée aux mains du personnel	4	HDM 1-8
4	- liée à l'environnement	5	ENV 1-11
5	- liée aux dispositifs médicaux réutilisables	6-8	DMR 1-35
6	- liée aux soins et actes invasifs	9-10	SOIN 1-16

Aperçu des grilles

Chaque module comporte plusieurs grilles thématiques

Thème de la grille

Thème n° 2 : Prévention de l'exposition des professionnels à des liquides biologiques (sang, urines, ...) et gestion des accidents d'exposition au sang et aux liquides biologiques (AES)

Activité /spécialités concernées : soins, prélèvements, gestion du matériel après utilisation,
Secteurs/lieux concernés : poste de soins, laboratoire, médecine générale, poste de stérilisation (traitement du matériel)

Personnel concerné : soignants (médicaux/paramédicaux), agents d'entretien, médecins spécialistes y compris dentaires, acupuncteurs,...

Abréviations : AES = accident d'exposition au sang

AES 1 	Un protocole (identifié, accessible et clair) pour la prévention des AES (matériel et son mode d'utilisation) existe.	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en cours <input type="checkbox"/> non concerné
AES 2 	Des équipements de protection individuelle sont à disposition des professionnels (masques, gants, lunettes, tabliers plastiques, matériels de sécurité adaptés à l'activité).	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en cours <input type="checkbox"/> non concerné
AES 3 	Des collecteurs à objets perforants sont mis à disposition des professionnels dans chaque lieu de soins concerné, à proximité des soins réalisés et en position stable. Leur renouvellement est organisé pour éviter toute rupture de stock.	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en cours <input type="checkbox"/> non concerné
AES 4 	Le personnel est formé à l'utilisation du matériel de sécurité (aiguilles, ...) lors de l'acquisition de nouveaux matériels ou en cas de nouveaux arrivants.	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en cours <input type="checkbox"/> non concerné
AES 5 	Le personnel est formé à la manipulation des déchets (élimination immédiate des objets perforants) et des collecteurs (fermeture temporaire/définitive, non dépassement du seuil).	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en cours <input type="checkbox"/> non concerné
AES 6 	Une procédure/conduite à tenir en cas d'AES (dont la convention avec un hôpital de proximité, déclaration au médecin de santé au travail par mail) existe.	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en cours <input type="checkbox"/> non concerné
AES 7 	Une organisation est prévue pour libérer en urgence la personne exposée (arrêt de la consultation pour respecter le délai de 4h).	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en cours <input type="checkbox"/> non concerné
AES 8 	Un affichage rappelant aux professionnels la conduite à tenir en cas d'AES est présent dans les zones à risque.	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en cours <input type="checkbox"/> non concerné
AES 9 	Le personnel est informé sur la conduite à tenir en cas d'AES (à l'embauche et en continu).	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en cours <input type="checkbox"/> non concerné
AES 10 	Un bilan des AES survenus dans le centre est réalisé régulièrement (surveillance interne) et porté à la connaissance du personnel du centre.	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en cours <input type="checkbox"/> non concerné

Chaque item d'évaluation est associé à un pictogramme

Les pictogrammes servent à préciser si la question concerne le personnel, le matériel, les produits, la documentation, ...

4 réponses possibles pour chaque item d'évaluation :

- OUI
- NON
- EN COURS
- NON CONCERNE

Anticipation des besoins

Des outils **d'aide à l'amélioration** de l'organisation et des pratiques ont déjà été identifiés lors de l'élaboration de la trame du parcours patient

→ Mise à disposition des CDS d'une « **boîte à outils** » (outils, documents, procédures, aides méthodologiques)

Ex : composition de la liste des médicaments pour le chariot d'urgence

Une grille pour **l'aide à l'élaboration du plan d'action** et son suivi est prévue :

Tous les documents seront disponibles sur le site de l'application informatique

ITEMS NECESSITANT UNE ACTION		PLAN D'ACTIONS				SUIVI DE L'ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS
N° de l'item	Intitulé de l'item	Action (s) à mener	Ordre de priorité (défini par le CDS)	Calendrier	Personne(s) chargée(s) de la ou des actions	
Thème 1 : Prévention de ...						
Item 5						
Item 7						
Thème 2 : Sécurisation de ...						
Item 3						
Item 4						
Item 10						
Thème 3 : Politique						
Item 11						
Thème 4 : Qualité de						
Item 1						
Item 13						
Item 22						

Préparation de l'outil informatique (1)

Niveau local

Les CDS pourront bénéficier d'un **rapport automatisé** après inscription et saisie des données sur un outil en ligne (web)



Préparation de l'outil informatique (2)

Niveau régional

Des **analyses multicentriques** pourront être effectuées sous réserve d'un nombre suffisant de centres

Objectifs :

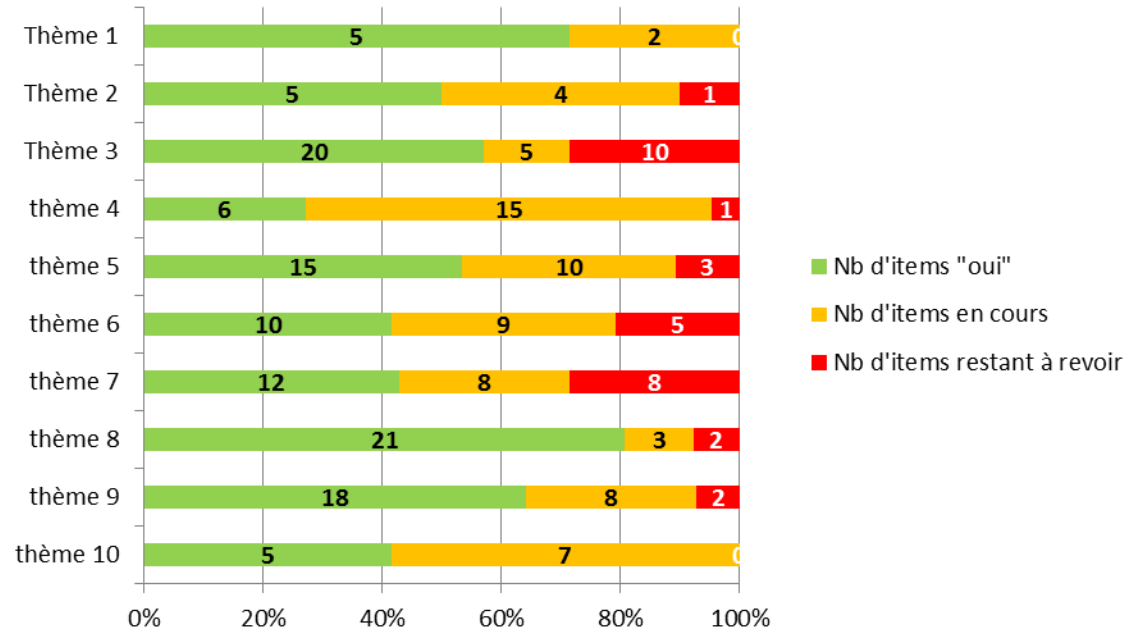
- Valorisation des éléments de qualité et sécurité déjà en place
- « Benchmarking » (certains CDS demandent à pouvoir se comparer à l'ensemble des participants)
- Identification des points à améliorer les plus fréquents sur la base de données anonymisées de l'ensemble des centres en vue d'une aide des structures d'appui - Notion d'accompagnement collectif

Le **cahier des charges** est en préparation
(contenu, droits d'accès, confidentialité, ...)

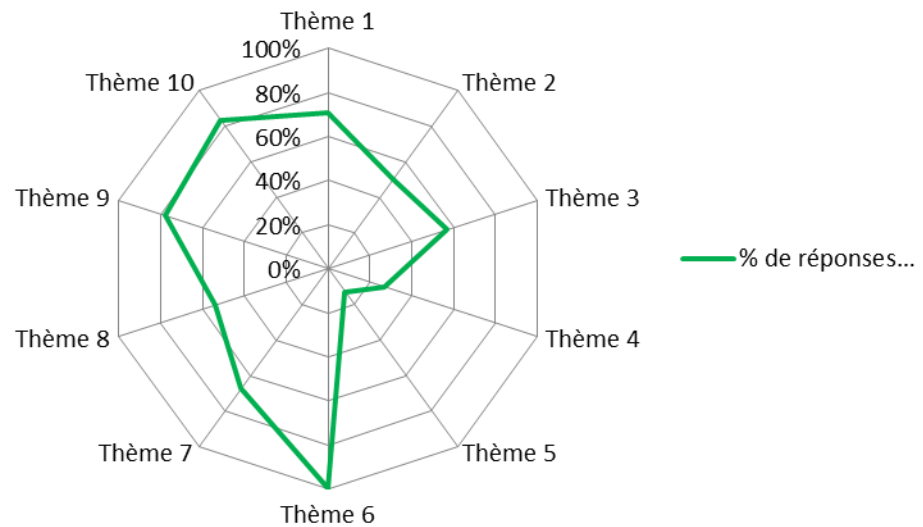
Réunions SRA/FNCS

Projet de rapport

(1 rapport par module)



Représentation graphique des résultats



Calendrier et communication

→ Juin - Septembre 2018

- Elaboration et test de l'outil informatique
- Préparation des documents associés (guide méthodologique, diaporama de formation, guide d'aide à la mise en place des actions correctives, ...)
- Validation finale de l'outil

→ Dernier trimestre 2018

- Mise à disposition de l'outil
- Communications FNCS : organisation d'un séminaire d'information, congrès FNCS (octobre 2018)